

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; Trésor. : M. F. RAVINET, *, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es} } Etranger	10 fr.
		15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON :

33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2819 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 13 Octobre 1931, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 8 septembre.2^o Présentation de :

M. Millet (André), 43, avenue Thiers, Villeurbanne (Rhône), par MM. Thomas et Pouchet. — M. Clozel (Jean), 70, rue Edouard-Vaillant, Villeurbanne, par MM. Dubost et Pouchet. — M. Péchoux (Gabriel), 5, rue de Sèze, par MM. Niolle et Pouchet. — M^{me} Clem (Rita), artiste peintre, 6, rue Fournet, Lyon (6^e), par MM. Riel et Pouchet. — M. Esman (Armand), 46, rue Malesherbes, Lyon (6^e). — M^{me} Rigoudy (Alexandrine), 109, rue Vendôme, Lyon (6^e), par MM. Riel et Ravinet. — M. Ratalino (Paul), 80, rue Sidoine-Apollinaire, Lyon-Vaise, par MM. Léna et Ravinet. — M. Duroussy (Laurent), 84, rue Béchevelin, Lyon, par MM. Raymond (Ch.) et Lacombe. — M. Paget, 195, avenue Félix-Faure, Lyon. — M. Duclot, 130, cours Charlemagne, Lyon, par MM. Pouchet et Thomas. — M. Durand (André), 116, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon (1^{er}). M. Rogès (Clément), 35, rue de la Part-Dieu, Lyon (3^e). — M. Ferre (Charles), 38, rue Centrale, Lyon, par MM. Riel et Ravinet. — M. Peloux (le colonel), Parc d'artillerie, Lyon, par MM. Constantin et Nicod. — M. Saladin (Pierre), 1, route de Sain-Bel, Tassin (Rhône), par MM. Cuisinier et Pouchet. — M. Dumas (Henry), 9, rue Colin, Villeurbanne (Rhône), par MM. Battetta et Pouchet. — M. Esteler (David), 56, quai Pierre-Scize, Lyon, par MM. Thomas et Pou-

Karissimbi (4.500 m.) où il a recueilli de très intéressants objets d'Histoire naturelle. Le 13 septembre, M. LAVAUDEN était à Iroumou (Congo belge), en route pour rejoindre l'Afrique équatoriale française à Bangassou sur l'Oubanghi. De là il comptait remonter vers le Nord jusqu'au fort Archambault, passer par Banghi et Yaoundé pour s'embarquer à Douala (Cameroun) et arriver à Marseille le 14 octobre.

« Son dernier radiogramme annonçait comme trophées : plusieurs buffles et antilopes de diverses espèces ; il ajoutait : « chasses satisfaisantes », ce qui permet de supposer qu'il rapporte beaucoup de choses trop longues à énumérer par télégramme. »

EXONÉRATION

M. GOURDANT (Paul), s'est fait inscrire comme membre à vie.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'une de nos membres à vie, M. le professeur J. da Silva TAVARES.

Nos sincères condoléances à sa famille.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Sur l' « *Omphalia marginella* » (Pers.) Joss. et Maire
(« *Omphalina marginella* » Quélet)

Par M. M. JOSSEMERAND et M. le Dr R. MAIRE

Nous avons eu l'occasion d'étudier cette espèce à plusieurs reprises car nous l'avons récoltée à Pontarlier en 1910, dans le massif de la Grande Chartreuse en 1930 et à la Chartreuse même, au cours de la même année. Comme elle semble peu commune, comme la plupart des auteurs la passent sous silence et comme, enfin, ceux qui la mentionnent l'interprètent de façons différentes, il nous a paru utile d'en donner la description détaillée.

PERSOON, créateur de l'espèce, la décrit de manière reconnaissable sous le nom de *Agaricus marginellus* (Syn., p. 309).

FRIES (*Hym. Eur.*, p. 131), déviant du sens original, donne sous le nom de *Mycena marginella* une espèce qui n'a rien de commun avec celle de PERSOON, mais se rattache à une autre entièrement différente : à *Mycena Iris*. Il n'a, du reste, pas vu la plante à l'état frais.

Un peu plus tard, BRITZELMAYR (*Hymen.*, fig. 504, 538 et *Revision*, p. 11) publie un *Clitocybe umbrino-marginata* Britz., dans lequel nous retrouvons notre champignon.

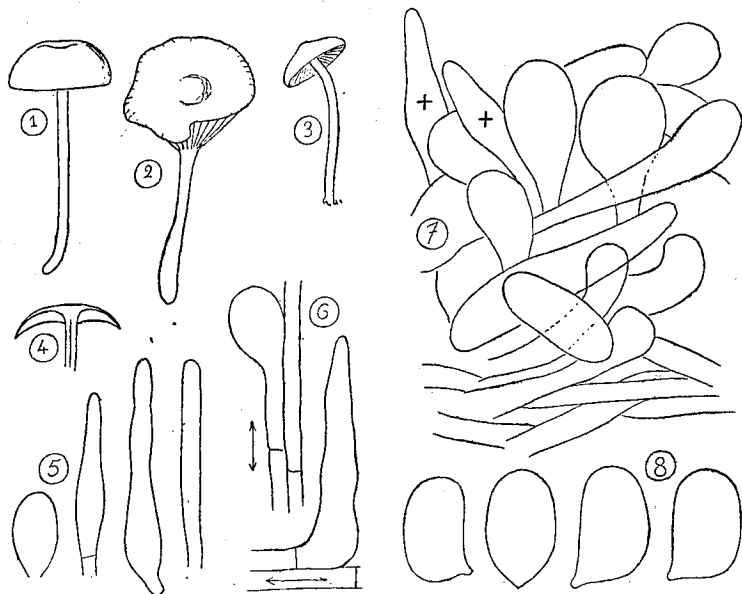
Par contre, nous ne voyons rien qui nous le rappelle dans PATOUILLARD (*Tabulae*), ni dans GILLET (*Hymén.*).

QUELET l'a connu et décrit, mais encore faut-il bien préciser :

En 1872 (*Jura et Vosges*, 1^{re} part., p. 238), il en donne une bonne description mais sous le nom erroné de *Collybia ambustus*.

En 1873 (*Jura et Vosges*, 2^e part., p. 243), il rectifie sa détermination et dit expressément que le *Coll. ambustus* de la première partie n'est autre que *Mycena marginellus* Pers., et qu'il doit, désormais, porter ce nom. A l'occasion de cette rectification, il donne une figure (pl. II, fig. 4) qui représente bien l'espèce telle que nous la connaissons.

En 1886 (*Enchir.*, p. 43), il la change de genre en en faisant une *Omphalie* (*Omphalina marginella*) et il en modifie désavantageusement la description ; il lui attribue, en particulier, un pied glabre, ce qui est en complète contra-



Omphalia marginella. — 1, 2, 3, carpophores dont un âgé (gr. nat.). — 4, coupe (gr. nat.). — 5, divers types de cellules d'arête ($\times 500$). — 6, deux types de poils du pied : type vésiculeux et type effilé ($\times 500$). — 7, revêtement piléique ; on aperçoit des cellules cystidiformes (marquées d'une croix) à travers les cellules clavulées ou piriformes qui le constituent ($\times 500$). — 8, spores vues de face et de profil ($\times 2.000$). ;

diction avec ce que nous avons observé et avec ce qu'il a écrit lui-même auparavant.

En 1888 enfin (*Flore myc.*, p. 199), il donne, de nouveau, une description de notre champignon et, cette fois, tout à fait concordante avec les échantillons que nous avons eus en mains. La diagnose débute par le mot *pruineux*, l'hygrophanéité a disparu et le chapeau n'est plus dit cyathiforme, l'auteur s'étant, sans doute, rendu compte qu'il ne présente cet aspect que dans l'extrême vieillesse. A partir de ce moment, la description est parfaitement au point.

COOKE (*Illustr.*) ne donne aucune figure à laquelle nous puissions rapporter notre espèce.

Si nous passons maintenant aux auteurs contemporains, nous ne l'y trouvons mentionnée ni sous son nom primitif ni sous aucun autre nom et pas

plus dans les genres *Collybia* ou *Mycena* que dans le genre *Omphalia*. C'est ainsi que ni REA (*Brit. Bas.*), ni LANGE (*Studies*), ni BRESADOLA dans son récent ouvrage (*Icon. Mycol.*) ne la décrivent ni ne la figurent.

Quant à RICKEN (*Blätterp.*), il ne la connaît pas non plus et indique pour elle une synonymie inexacte (*Mycena amicta*), manifestement inspiré par FRIES et par la fausse conception qu'il avait de cette espèce.

VELENOVSKY, dans ses *Ceské Houby*, ne nous paraît donner aucune description cadrant avec nos échantillons.

Voici celle que nous en donnons nous-mêmes d'après les sujets que nous avons étudiés. Nous résumons comme suit les remarques synonymiques qui précèdent.

* * *

Omphalia marginella (Pers.), Joss. et Maire.

Agaricus marginellus Pers. *Syn.*, p. 309 (non Fr. !)

Collybia ambustus Quél., *Jura et Vosges*, 1^{re} part., p. 238 (non Fr. ! non Quél., *Fl. Myc.*, etc.).

Mycena marginellus Quél., *Jura et Vosges*, 2^e part., p. 343 et pl. II, fig. 4.

Clitocybe umbrino-marginata Britz., *Hym.*, fig. 503, 538.

Omphalina marginella Quél., *Fl. Myc.*, p. 199.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES.

Chapeau 7-25 mm., convexe ou ombiliqué, parfois légèrement mamelonné, puis aplani et déprimé à la fin (fig. 2) ; régulier, élastique, mince, non ou à peine hygrophane, très sec, brun-ombre à *bistre-fuligineux* puis ombre clair ou gris jaunâtre avec le disque souvent plus foncé ; *velouté*, semble pruveux à cause de la nature du revêtement ; en réalité, il est glabre, mais très mat. Marge mince, arrondie, non ou un peu striée, incurvée dans la jeunesse.

Revêtement adné.

Chair très mince mais non nulle (0,5-0,8 mm.) brun-fuscescent partout, immuable, *très aqueuse*, contenant dans les spécimens jeunes un latex abondant et incolore.

Lames serrées, un peu inégales (1)-3-(5) lamellules ; simples, *étroites*, plutôt un peu épaisses ; le plus souvent *arquées-adnées dès le début*, parfois *arquées-adnées-subdécurrentes* ; atténuées aux deux bouts ; d'abord blanches puis crème bis. Arête plutôt obtuse, finement fimbriée à la loupe par les cystides marginales ; *bordée de brun-fuligineux plus ou moins foncé* ; parfois presque concolofe.

Pied 15-30 × 1-2,3 mm., égal, légèrement arqué, non bulbeux mais à base blanc-cotonneuse un peu agglutinante ; fistuleux, *gris-fuligineux foncé*, avec parfois un reflet bleuâtre ou violacé dans la jeunesse ; un peu translucide, sec, *finement mais entièrement pruveux* ; non strié ; fibro-cartilagineux, à revêtement adné.

Spores en masse : blanc pur.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES.

Basides 4-sporiques, claviformes, 30-40 × 6-7 μ .

Spores 6-7-(9) × 4-4,5 μ , elliptiques, parfois un peu réniformes ; épispore très mince, lisse ; apicule hilaire peu différencié.

Cystides faciales nulles ou rares et semblables aux cheilocystides mais hyalines.

Cellules marginales (cheilocystides) très nombreuses, polymorphes, la plupart effilées-obtuses, $\pm$ renflées à l'insertion (fig. 5, les trois de droite) : $40-70 \times 6-8-10 \mu$; quelques-unes courtement vésiculeuses (fig. 5 ; celle de gauche), $25 \times 10 \mu$; les unes comme les autres à membrane hyaline, à paroi mince, non incrustée, souvent remplies d'un suc cellulaire brun.

Médiostrate régulier à hyphes flexueuses, allongées, assez grosses, peu denses, sub-enchevêtrées, avec de très rares *laticifères*.

Sous-hyménium rameux, mince.

Revêtement piléique différencié assez rapidement de la chair ; celle-ci est constituée par des hyphes stratifiées-emmêlées de $6-9 \mu$ de diam. Au-dessus de ces hyphes, on voit de gros boyaux emmêlés, de $10-20 \mu$ de diam. Ces boyaux, bourrés de pigment brun vacuolaire et entremêlés d'hyphes étroites, hyalines et de quelques *laticifères* à contenu vitreux, se terminent librement à la surface sous forme de cellules vésiculeuses-piriformes, parfois piriformes-subsphériques ou oblongues-oblagéniformes, atteignant 25μ de diam., non pas toujours dressées mais émergeant souvent avec une grande obliquité. Parmi ces cellules, on aperçoit quelques boyaux plus allongés, claviformes ou fusiformes, d'aspect $\pm$ cystidiforme (fig. 7 ; les deux cellules marquées d'une croix). Membrane mince, bistrée.

Pruine du pied constituée par d'abondants poils cystidiformes, effilés ou vésiculeux (fig. 6), d'origine superficielle, hyalins ou remplis de pigment brun vacuolaire, $40-70 \times 7-12 \mu$.

ODEUR et SAVEUR nulles ou légèrement raphanoïdes.

CARACTÈRES CHIMIQUES : ne bleuit pas ou très lentement par le gaïac.

HABITAT : en troupes et parfois 2-3 connés à l'intérieur de souches décomposées d'*Abies alba*. Jura ; Lyonnais. Août-Septembre.

OBSERVATIONS : Petite espèce bien reconnaissable macroscopiquement à son chapeau bistre-fuligineux et mat-velouté, à ses lames le plus souvent bordées de brun-fuscescent et à son pied entièrement pruinuleux. Microscopiquement, on la reconnaîtra à ses cystides et à son revêtement piléique qui n'est pas du type filamenteux-emmêlé mais bien celluleux-vésiculeux.

* *

REMARQUES

Présence de latex. — Une section verticale montre une chair fortement gorgée d'un suc hyalin très fluide et assez abondant. Cette particularité ne saurait s'expliquer par une imbibition anormale du champignon (récolte effectuée pendant une période non spécialement humide) et elle est assez manifeste pour être remarquée par un observateur non prévenu. C'est ainsi que chacun de nous l'a notée séparément et qu'elle n'a pas échappé à R. KUNNER à qui nous avons adressé l'espèce sans songer à attirer son attention sur ce point.

Revêtement piléique. — On ne peut manquer d'être frappé, dès la récolte, par l'aspect velouté-subpruineux du chapeau et pourtant la loupe, pas plus que l'œil nu, n'y découvre le moindre poil. L'examen microscopique explique fort bien cette apparence. On voit, en effet, que les grosses cellules constituant le revêtement, au lieu d'être étroitement juxtaposées et densément contiguës, sont, au contraire, disposées très lâchement. C'est à leur fort diamètre d'une part et à leur faible cohésion d'autre part qu'est dû le velouté du chapeau.

Position de l'espèce. — On a vu par les indications synonymiques qui précèdent que cette espèce a été placée, tour à tour, dans les *Collybia*, les *Clitocybe* et les *Omphalia*. Ceci montre, une fois de plus, que ces trois genres sont loin d'être parfaitement délimités, mais qu'au contraire ils se superposent par leurs bords.

Il est certain que notre champignon peut, sans absurdité, être classé dans chacun d'eux ; néanmoins, sa petite taille nous faisant éliminer le genre *Clitocybe* et ses lames presque toujours arquées-adnées s'opposant à ce qu'on en fasse une *Collybie*, nous le maintenons dans les *Omphalia* où QUÉLET l'avait rangé en dernier lieu et où, d'ailleurs, son aspect général conduit à le placer.

Alger-Lyon, mars 1931.

SECTION BOTANIQUE

Excursion botanique d'Ambronay, hameau du Vorgey (Ain) 21 juin 1931

Pour la première fois depuis de longues années, renouvelant la tradition, la Section botanique organisait sa première herborisation publique.

Ce fut un véritable succès, qui nous donna l'espoir de recommencer au plus vite.

Le 21 juin, à la gare d'Ambronay, à 10 kilomètres d'Ambérieu, un groupe important de personnes étaient réunies autour de notre Président, et de M. POUZET. A la gare, on remarquait la présence du Dr GUEDEL, de Coligny, qui se joignit à nous, malgré son grand âge, durant une bonne partie de l'excursion.

Le but de l'herborisation était d'étudier la région de la rivière d'Ain près du hameau du Vorgey, et les gravières qui longent la ligne du chemin de fer d'Ambérieu à Bourg.

Sous la direction de M. POUZET, qui avait effectué une première herborisation au commencement du mois, nous emportions le soir dans nos boîtes une abondante récolte de plantes intéressantes.

Les différentes stations étudiées durant l'herborisation ont été les suivantes :

1° Ruisseau d'Ambronay ;

2° La Motte Sarrazin ;

3° Les gravières P.-L.-M. au nord de la Motte ;

4° Les prés du hameau du Vorgey, au bord de la rivière d'Ain.

1° RUISSEAU D'AMBRONAY. — Plantes rencontrées : *Sparganium ramosum*, *Juncus glaucus*, *Potamogeton densus*, *Potamogeton crispus*, *Glyceria fluitans*, *Veronica beccabunga*, *Epilobium hirsutum*, *Coronilla varia*, *Agrimonia eupatoria*, *Eryngium campestre*, *Sedum anopetalum*, *Scotum reflexum*, *Echium vulgare*, *Sanguis sorba officinalis*.

CULTURES. — *Anagallis paenicea*, *Anagallis caerulea*, *Scandis pecten veneris*, *Tunica saxifraga*, *Melilotus alba*, *Stachys arvensis*, *Tencrium botrys*, *Saponaria vaccaria*, *Specularia speculum*.

2° LA MOTTE SARRAZIN. — Monticule de sable très sec dans la plaine d'Ambronay, à peu de distance de la gare.

Nous rencontrons les différentes plantes intéressantes suivantes : *Alyssum Bugeysiacum*, *Iberis pinnata*, *Ribes alpinum*, *Coronilla minima*, *Veronica prosata*, *Valerianella coronata*, *Helianthemum pulverulentum*, *Orchies militaris*,